

# Contribution à l'histoire de l'École polytechnique pendant l'occupation

## Les promotions 1942-1943 A, B et C

Gérard Brunschwig (43 C)

Les deux promotions reçues aux concours de 1942 et 1943 ont eu un sort très marqué par les circonstances de l'époque, du fait notamment des obligations nées du service dans les Chantiers de la jeunesse et ultérieurement de l'instauration du Service du travail obligatoire (STO).

En définitive, l'âge des élèves a joué un rôle essentiel dans le sort qui leur a été fait, et c'est ce qui a conduit à répartir en trois fractions (A, B et C) l'ensemble des promotions 1942 et 1943, à partir de l'automne 1943.



1939-1945

**B**IEN QUE L'HISTOIRE de ces promotions ait été évoquée, notamment dans le roman de Philippe Saint-Gil (Gillet) publié en feuilleton dans plusieurs numéros successifs de *La Jaune et la Rouge* (qui suscita quelques lettres, dont celle de François du Castel), et (brièvement) dans l'exposition "Des polytechniciens dans la Résistance", il ne semble pas qu'elle ait donné lieu jusqu'à ce jour à une présentation d'ensemble autre que celle qui figure dans l'ouvrage de J.-P. Callot (*Histoire et prospective de l'École polytechnique*, réédition en 1993 par Lavauzelle, avec mise à jour, de son *Histoire de l'École polytechnique* parue en 1958 chez Stock); une partie du chapitre "Le morne exil de Lyon" lui est consacrée. L'article de Vincent Guigueno paru en 1998 dans la revue *Vingtième Siècle* s'arrête à la promotion 1941 et ne concerne que l'aspect

particulier des élèves "bis". Quant aux *Mémoires* de Jean-Jacques Servan-Schreiber, ils comportent pas mal d'erreurs.

Reçu au concours de 1945 que j'avais préparé au lycée Jacques Decour (Paris) à mon retour, en novembre 1944, du 11<sup>e</sup> BCA (Front des Alpes) où j'avais été affecté après un séjour de huit mois au maquis du Grésivaudan (AS, Compagnie Bernard), j'ai été reclassé dans la promotion 43 C et j'ai donc fait la rentrée de 1945 avec cette promotion, alors que les 42-43 A et B commençaient leur deuxième année.

Dans ces conditions, la présente note a pour objet de tenter, modestement, de contribuer à combler quelques lacunes dans l'histoire de ces promotions de l'époque de l'occupation, grâce notamment aux archives de l'École que j'ai pu consulter <sup>(1)</sup>.

(1) J'ai demandé aux caissiers des promotions 42-43 A, B et C leur avis sur cette note; plusieurs m'ont précisé certains faits et rectifié quelques erreurs, ce dont je les remercie; tous m'ont donné leur accord, sauf l'un d'eux, peu favorable à une publication et préconisant un simple dépôt aux archives. Il m'a cependant paru possible de ne pas prendre en compte cette restriction et de procéder à cette publication, en présentant mes excuses pour les erreurs éventuelles qui subsisteraient.

## Bref rappel du contexte

- Été 1940 : suppression du statut militaire de l'École et rattachement au secrétariat d'État aux Communications (dirigé successivement par d'anciens X : Jean Berthelot [1932], Robert Gibrat [1922], Jean Bichelonne [1923]). Direction de l'École par un gouverneur (poste cependant occupé, jusqu'à la nomination en 1943 de René Claudon, par des généraux, Calvel puis Durand).

Déménagement de l'École à Lyon ; rentrée de novembre 1940 (promotions 39 et 40 formant la 2<sup>e</sup> division et promotion 38 formant la 1<sup>re</sup> division).

- Remplacement du service militaire par les Chantiers de la jeunesse pour les jeunes hommes de la zone non occupée.

- Novembre 1942 : débarquement allié en Afrique du Nord et occupation de la zone sud.

- Création en février 1943 du Service du travail obligatoire (STO).

- Avril 1943 : retour de l'École à Paris.

- Sur le plan intérieur, l'influence de l'idéologie vichyssoise s'était rapidement traduite dans la vie quotidienne de l'École, qui s'imprégna de l'esprit de la Révolution nationale, et notamment dans l'importance considérable accordée à l'éducation physique et à des travaux manuels très élémentaires. Mais cela devait aller beaucoup plus loin, comme en témoigne Abel Thomas (promotion 1941) qui relate un discours tenu par le commandement de l'École devant sa promotion en décembre 1942, ce discours comparait la catastrophe que représenterait la victoire de l'URSS ou celle des Anglo-Saxons à la seule perspective satisfaisante (à laquelle la France se devait de contribuer) : celle de la victoire de l'Allemagne...

## Les concours de 1942 et 1943

Les 258 nouveaux polytechniciens reçus en 1942 (dont 5 provenant du concours passé à Alger et 5 du concours passé à Casablanca) furent tous astreints à incorporation dans les Chantiers de la jeunesse, y compris ceux qui rési-

daient en zone occupée (et qui normalement n'étaient pas astreints à cette obligation) ; cette décision avait été prise spécialement par le haut-commissaire des Chantiers, le général de La Porte du Theil (X 1903) pour mettre tous les jeunes polytechniciens dans la même situation.

La promotion 1943 compta 260 élèves (dont 7 provenant du concours passé à Alger). Réunie à la promotion 1942, l'ensemble fut, à la rentrée de 1943, divisée en trois fractions.

## Le STO

La parution de la loi instituant le Service du travail obligatoire avait donné lieu, avant même le concours de 1943, à diverses négociations concernant le sort futur des candidats admis, de même que celui de leurs anciens, qui accomplissaient pour le moment leur temps aux Chantiers de la jeunesse.

En ce qui concerne ces derniers, il semble que le nouveau gouverneur, René Claudon, se fondant sur des assurances verbales, ait pu penser que "leur présence aux Chantiers constituait une protection contre toute autre affectation" (selon une note qu'il rédigea le 4 septembre 1944, donc postérieurement aux faits). Une lettre du 4 juin 1943 adressée au correspondant de l'École à Lyon disait même que "les élèves de la promotion 1942, même ceux qui sont nés en 1922, ne partiront pas pour l'Allemagne ; leur rentrée s'effectuera normalement en octobre 1943."

La réalité devait démentir ces espérances.

Les élèves nés en 1922, au nombre de 133, furent en fait envoyés en Allemagne <sup>(2)</sup>, soit à partir des Chantiers (promotion 1942) soit à partir de Paris (promotion 1943). Cette fraction fut appelée ultérieurement la 42-43 C.

Tout ce qu'il fut possible d'obtenir pour eux, après l'abandon des espoirs qu'on avait cru fondés, se

borna à les maintenir groupés et à les faire affecter à des bureaux d'étude de l'industrie aéronautique allemande, en qualité de dessinateurs, dans quatre sites différents (Aschersleben, Halberstadt, Schönebeck et Leopoldshalle).

Les élèves nés en 1921, au nombre de 178, (constituant ce qu'on appela ensuite la 42-43 A), furent soumis ultérieurement aux obligations du STO, comme les jeunes de leur classe d'âge. Mais les dispositions concernant cette classe d'âge, négociées par Jean Bichelonne, leur évitèrent le départ en Allemagne. Ils furent affectés en France, et pour un certain nombre d'entre eux, dans des conditions plutôt satisfaisantes.

Les 207 élèves nés en 1923, (constituant ce qu'on appela la 42-43 B), furent donc les seuls à être présents à l'École, à Paris, durant l'année scolaire 1943-1944.

Il faut souligner que cette subdivision en A, B et C remplaça en pratique pour les élèves l'appartenance traditionnelle en promotions d'une même année d'entrée à l'École : elle est d'ailleurs mentionnée dans l'annuaire.

## Participation à la Libération

Le débarquement du 6 juin 1944 eut comme conséquence secondaire la suppression du concours de 1944 (il fut reporté et eut lieu en janvier 1945).

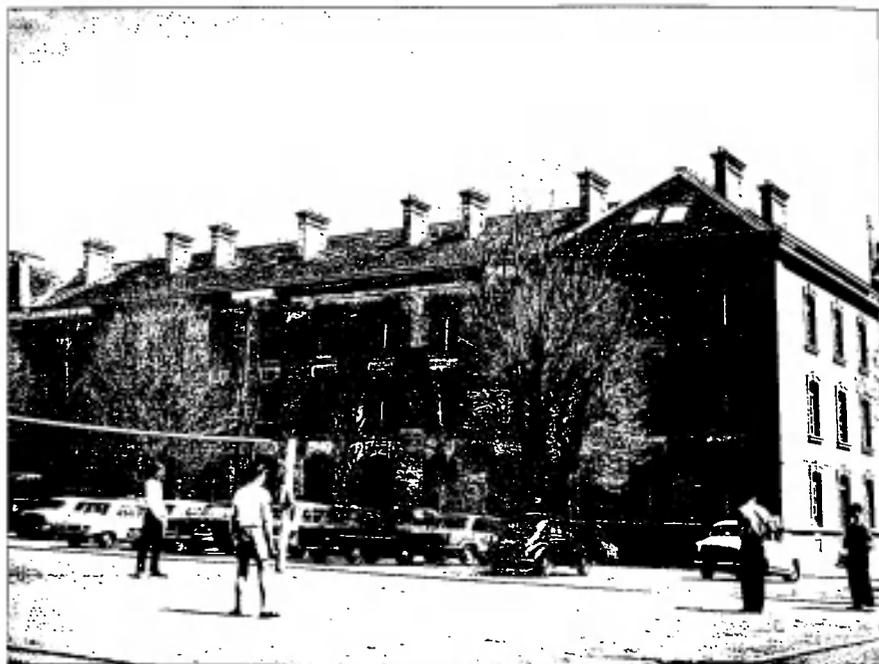
La libération de Paris intervint alors que les élèves (42-43 B), qui avaient terminé leurs examens généraux de première année le 14 août, étaient en vacances... Plusieurs rejoignirent les Forces françaises de l'intérieur (FFI), tandis que d'autres s'engagèrent dans la 2<sup>e</sup> DB de Leclerc ou dans la 1<sup>re</sup> année de De Latre de Tassigny.

Il en fut de même pour une partie des élèves de 42-43 A, libérés du STO en France, mais qui, nous le rappelez, n'avaient pas encore commencé leurs études.

(2) Exception faite d'une quinzaine d'entre eux.

Les uns et les autres furent rappelés par l'École, qui avait retrouvé son statut militaire, à l'automne 1944, pour continuer (B) ou commencer (A) leurs études. Mais leur cas devait être examiné par une "commission d'enquête sur les éventuelles participations des écoles de Saint-Cyr et de Polytechnique à des opérations en faveur des armées et des services d'occupation, ou de complicités d'actions présentant le caractère de crimes de guerre", dont la création avait été décidée par le général de Gaulle (arrêté du 26 octobre 1944). Cette commission était composée du général Brocard assisté du lieutenant Bataille (pour Saint-Cyr) et du général Brisac assisté du lieutenant Abel Thomas (pour Polytechnique).

Il se produisit pour les 42-43 B un malentendu, assez bizarrement symétrique de ce qui s'était passé pour le départ en Allemagne des 42-43 C : des notes officielles d'octobre 1944 laissaient entendre que l'ensemble de ces élèves ayant déjà effectué une année d'études "ne rentreront pas en seconde année et seront dirigés sur le centre d'instruction de Cherchell". Mais cette affectation fut en fait subordonnée à l'examen par la commission d'enquête de "leur situation du point de vue de la Résistance". Celle-ci, qui siégea à Paris du 3 au 10 novembre, puis à Marseille du 14 au 21 novembre, reçut individuellement les élèves, examina les titres de résistance que certains purent produire (concernant leur activité après le 15 août 1944, semble-t-il...), et le 29 novembre fit connaître sa décision : 53 furent admis à l'École d'aspirants de Cherchell, contre 99 qui ne le furent pas et qui, dans un premier temps, furent maintenus dans leurs corps (s'ils s'étaient engagés) ou "renvoyés dans leurs foyers", conservant cependant la possibilité de s'engager dans les troupes stationnées en Afrique du Nord ou dans les divisions coloniales d'Extrême-Orient, (ce qui excluait la 2<sup>e</sup> DB et la 1<sup>re</sup> armée...). Cette dernière exclusion fut cependant annulée peu après et ces élèves furent invités à souscrire un engagement et participèrent aux combats en Allemagne, après



Paris XIII<sup>e</sup> arrondissement, la caserne Lourcine après la guerre.

une formation rapide dans les centres d'instruction de la 1<sup>re</sup> armée.

Le cas des 42-43 A (qui avaient fait leur rentrée à l'École à l'automne 1944) fut examiné par la même commission en janvier 1945, selon les mêmes principes de base, mais sa décision se traduisit uniquement par un retard d'avancement de six mois d'une partie des élèves par rapport à l'autre. De plus, les élèves de la fraction "pénalisée" ne devaient être nommés sous-lieutenants qu'à leur sortie de l'École (août 1946). Cependant une note (consacrée aux 42-43 C), non datée, mais vraisemblablement rédigée fin 1945 ou début 1946, fait allusion à un projet en cours d'examen au cabinet du Ministre, tendant à nommer effectivement les élèves de la fraction pénalisée des A au grade d'aspirant à la date où ils devaient théoriquement être nommés sous-lieutenants (soit le 1<sup>er</sup> avril 1945 pour la promotion 1942 et le 1<sup>er</sup> avril 1946 pour la promotion 1943).

## L'après-Libération

L'ensemble des 42-43 A et 42-43 B devait donc entrer à l'École à l'automne 1945, pour accomplir leur seconde année d'études.

Le retour en 1945 d'Allemagne des 42-43 C leur permit d'entrer à l'École à la même date, pour leur première année d'études. Mais leur situation posa un problème : leur sort avait déjà été évoqué dès mai 1945, avant même qu'à leur retour d'Allemagne ils aient été détachés provisoirement au ministère de l'Air ; la direction du Génie proposait alors de les envoyer en août dans les centres d'instruction de l'Artillerie et du Génie de la 1<sup>re</sup> armée pour y recevoir une formation militaire de base, avant leur entrée à l'École en octobre, et même de les nommer aspirants avec prise de rang du 15 avril 1944.

Ces propositions de nomination ne furent pas approuvées par l'état-major de l'armée, qui entendait faire "soumettre le cas de chacun des intéressés à la commission d'enquête pour les écoles militaires, en prenant pour les polytechniciens déportés<sup>(3)</sup> les mêmes mesures que celles déjà prises à l'égard des saint-cyriens dans la même situation."

Saisi d'une demande de précisions de la direction du Génie sur les conditions d'envoi des élèves en Allemagne, le général Decharme, commandant

(3) La terminologie de l'époque appelait les astreints au STO des déportés du travail.

l'École, rappela le 7 juillet 1945 la promesse non tenue du ministre des Communications de 1943 de laisser ces élèves en France, souligna qu'aucun n'était parti volontairement, que tous avaient été constamment trompés sur leur sort, qu'ils s'étaient très bien conduits en Allemagne (comme en faisaient foi plusieurs témoignages de déportés politiques) et conclut qu'il était inutile de les faire passer individuellement devant une commission d'enquête.

Ces arguments et cette conclusion furent repris par la direction du Génie, qui proposa de soumettre dans leur ensemble la situation militaire des élèves, en vue d'une décision générale à leur égard, qui concernerait essentiellement leur grade et leur ancienneté : il était proposé de les nommer aspirants d'active, puis en 1947, date de leur sortie, sous-lieutenants, pour prendre rang du 1<sup>er</sup> octobre 1944 (promotion 1942) ou du 1<sup>er</sup> octobre 1945 (promotion 1943).

Les élèves avaient donc fait leur rentrée en octobre 1945 après avoir été provisoirement affectés au ministère de l'Air, pour traduire de l'allemand divers documents et avoir effectué ensuite un stage militaire de six semaines à Saint-Goar pour le Génie et Idar-Oberstein pour l'Artillerie au terme duquel ils furent nommés sous-officiers. À la fin de 1945 ils furent invités à rédiger chacun un compte rendu de leur séjour au STO, en exécution d'instructions du 22 décembre.

Transmettant le 17 janvier 1946 ces dossiers à la direction du Génie, le général Brisac, qui avait succédé au général Decharme au commandement de l'École, ajouta ses propres commentaires. *"De la lecture de ces dossiers se dégage l'impression d'impuissance découragée de ces jeunes gens devant la conjuration des événements et des hommes."* Il souligna qu'aucun d'eux n'était parti volontairement, et évoqua *"l'habile chantage exercé par certains cadres de l'École"*, donnant comme raisons de partir en Allemagne le fait de ne pas laisser à la classe ouvrière seule le poids du STO, le

souci d'éviter des représailles contre l'École ou les familles, la possibilité de maintenir à l'École la promotion 1942 et d'y faire entrer les plus jeunes de la promotion 1942.

Le général Brisac rappela également l'attitude digne et souvent courageuse de tous les élèves en Allemagne et en particulier celle de Robert Deneri qui paya cette attitude de cinq mois de prison et de neuf mois de camp de concentration à Flossenbourg. À ce sujet, les élèves, tout en réclamant un sort commun, demandèrent cependant un traitement privilégié pour Deneri.

## Conclusion

Ce qui précède concerne la très grande majorité des élèves de promotions 42-43 A, B et C. Mais il y eut naturellement des exceptions individuelles, comparables à celles de la promotion 1941<sup>(4)</sup>.

Certains d'entre eux gagnèrent des maquis ou réseaux, d'autres l'Afrique du Nord par l'Espagne.

Le retour à Paris de l'École rendait cependant difficiles, voire impossibles, de tels départs. Il y eut en 1943-1944 formation, à l'intérieur de l'École, d'un petit groupe clandestin de résistance, en liaison avec l'Organisation civile et militaire (OCM), mais son activité fut très réduite.

À la libération de Paris, il y eut des engagements d'élèves des promotions 42-43 A et B dans les Forces françaises de l'intérieur, ainsi que dans la 1<sup>re</sup> armée et la 2<sup>e</sup> DB.

Une quinzaine d'élèves de la promotion 42-43 C a réussi à échapper au départ en Allemagne. Évoquant leur cas dans la note déjà citée, le général Brisac attribua cette situation au fait qu'ils étaient *"plus énergiques, ou plus favorisés par les relations, les conseils ou la chance"*, ajoutant qu'en ce qui concerne les autres, *"il n'en est pas moins vrai qu'on se trouve en présence d'une collectivité de jeunes gens égarés par la confiance trop naturelle qu'ils ont accordée à leurs chefs."*

On ne saurait mieux dire, et on conclura sur cette appréciation, qui semble valoir pour la totalité de la période sombre de l'occupation. ■

(4) Plusieurs groupes d'élèves avaient quitté clandestinement l'École fin 1942 et début 1943 pour gagner l'Espagne, puis l'Afrique du Nord et s'y engager dans diverses formations militaires et prendre leur part aux combats qui ont conduit à la libération de la France.